

BATIMENTS COMMUNAUX**Quartier Ivry-Port - 1/3 rue Elisabeth**

Aménagement d'une crèche parentale multi-accueil (ancien foyer David)

Attribution du marché

EXPOSE DES MOTIFS

Le présent marché de travaux a pour objet l'aménagement d'une crèche parentale multi-accueil au 1/3 rue Elisabeth à Ivry-sur-Seine (ancien foyer David).

Le présent marché, lancé sous la forme d'un marché négocié en application des articles 34, 35-I-5, 65 et 66 du code des marchés publics a pour objet les travaux suivants :

- réaménagement des locaux existants (anciennement salle de quartier) en vue de réaliser une crèche,
- modification de la distribution des volumes ainsi que l'accès au bâtiment,
- démolition de l'escalier extérieur et réalisation de plusieurs ouvertures en façade,
- Reprise de la distribution de l'ensemble des réseaux techniques (électricité, eau sanitaire et chauffage) dans son intégralité. La nécessité d'isoler ces réseaux par rapport à l'appartement du 1^{er} étage est intégrée au projet,
- remplacement des menuiseries extérieures intégrant du double vitrage,
- réalisation de l'isolation thermique des volumes considérés.

Ce marché fait l'objet d'un lot juridique unique composé de cahiers de spécifications techniques. La décomposition des cahiers de spécifications techniques (CST) se présente comme suit :

CST 1 : Démolition- Maçonnerie -Gros œuvre ;

CST 2 : Etanchéité ;

CST 3 : Menuiserie extérieure- Métallerie ;

CST 4 : Cloisons- Doublage – Faux plafonds ;

CST 5 : Menuiserie intérieure ;

CST 6 : Plomberie ;

CST 7 : Chauffage Ventilation ;

CST 8 : Electricité ;

CST 9 : Revêtement de sol souple – Durs – Faïence ;

CST 10 : Peinture – Revêtement muraux.

La date prévisionnelle de début des travaux est fixée à mi novembre 2008.
Les variantes ne sont pas admises.

Le montant des travaux a été estimé à 646 750 € HT, soit 773 513 € TTC.

Le marché ne fait pas l'objet d'une décomposition en tranches et il n'est pas proposé d'options.

La procédure de marché négocié s'est déroulée selon les étapes suivantes :

Un avis d'appel public à la concurrence a été transmis au Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics (BOAMP) le 16 mai 2008 et publié par ce dernier le 21 mai 2008.

A la date limite de remise des candidatures fixée au 16 juin 2008 à 17 heures, 7 sociétés ont déposé un pli.

Après ouverture et analyse des candidatures puis des offres, cinq candidats ont été retenus, à savoir les sociétés FPB, Rénover, Eiffage Construction, Léon Grosse et SCGE.

Par suite, en application de la procédure de consultation du marché négocié, le représentant du pouvoir adjudicateur a engagé, conformément à l'article 66 du code des marchés publics, les négociations avec ces sociétés.

Le 7 octobre 2008, la commission d'appel d'offres (CAO), après analyse et classement des offres, a décidé d'attribuer le marché à la société Eiffage Construction dont la proposition a été jugée comme économiquement la plus avantageuse.

Je vous propose donc d'autoriser le Maire à souscrire le marché relatif aux travaux d'aménagement d'une crèche parentale multi-accueil au 1/3 rue Elisabeth à Ivry-sur-Seine à la société Eiffage Construction pour un montant de 619 386,50 € HT soit 740 786,25 € TTC.

Les dépenses en résultant seront imputées au budget communal, chapitre 24.

BATIMENTS COMMUNAUX

Quartier Ivry-Port - 1/3 rue Elisabeth

Aménagement d'une crèche parentale multi-accueil (ancien foyer David)

Attribution du marché

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales,

vu le code des marchés publics, notamment ses articles 34, 35-I-5, 65 et 66,

considérant que la Ville souhaite réaliser les travaux d'aménagement d'une crèche parentale multi-accueil au 1/3 rue Elisabeth à Ivry-sur-Seine.

considérant qu'au vu du montant estimatif global de l'opération (646 750 € HT soit 773 513 € TTC) et de la nécessité de mettre en concurrence des opérateurs économiques disposant des moyens de réaliser les travaux, la procédure retenue a été celle de la procédure négociée,

considérant qu'après analyse et classement des offres, la commission d'appel d'offres (CAO) réunie le 7 octobre 2008, a attribué l'ensemble du marché relatif aux travaux d'aménagement d'une crèche parentale multi-accueil à la société Eiffage Construction pour un montant de 619 386,50 € HT soit 740 786,25 € TTC,

vu le cahier des clauses administratives générales applicable en matière de travaux,

vu l'avis de la commission d'appel d'offres (CAO) en date du 7 octobre 2008,

vu le budget communal,

DELIBERE
(à l'unanimité)

ARTICLE 1 : AUTORISE le Maire à souscrire le marché relatif aux travaux d'aménagement de la crèche parentale multi-accueil sis 1/9 rue Elisabeth à Ivry-sur-Seine avec à la société Eiffage Construction, pour un montant de 619 386,50 € HT, soit 740 786,25 € TTC.

ARTICLE 2 : AUTORISE le Maire à signer l'ensemble des actes y afférents.

ARTICLE 3 : DIT que les dépenses en résultant seront imputées au budget communal, chapitre 24.

RECU EN PREFECTURE
LE
PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE
LE 24 OCTOBRE 2008